

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Ville de Fresnes

1 Place Pierre et Marie Curie

94260 Fresnes-France

Téléphone: 01-49-84-56-56

Fax: 01-49-84-56-57

**Objet du marché :** Le présent marché a pour objet l'assistance technique à maîtrise d'ouvrage portant sur la réalisation d'une étude de programmation urbaine sur le secteur du Moulin de Berny de la ville de Fresnes comme suit :

Dans un premier temps - phase diagnostic : établir un diagnostic permettant d'identifier les potentialités du site de développement en matière d'activité économique et de logements. Cette phase est ferme.

Dans un second temps - phase programmation : établir une programmation urbaine permettant à la Commune de fixer les conditions de la cession partielle ou totale de ce foncier. Cette phase est ferme.

Les phases diagnostic et de programmation comportent un volet concertation habitante.

Dans un troisième temps - phase accompagnement: accompagner la Commune dans le choix de l'opérateur immobilier. Cette phase est optionnelle.

Le Maître d'ouvrage de cette opération est la commune de Fresnes représentée par sa Maire, Madame Marie CHAVANON.

**Critères d'attributions retenus :** Le critère n°1: le prix des prestations 55%

Il sera apprécié au vu du prix moyen proposé :

Chaque phase sera chiffrée avec indication du nombre de jours alloués et les typologies de profils.

Le prestataire devra détailler pour chaque phase décrite dans le CCTP et dans la DPGF, le nombre de jours et les profils alloués à la tâche.

Le critère n°2: la valeur technique 45%

La valeur technique de l'offre du candidat sera appréciée au vu des éléments suivants :

Les compétences et références de l'équipe en matière de projet similaire. Une attention particulière sera portée sur les compétences de programmation de projets développant de l'activité économique ainsi que les opérations mixtes (logements/ activité économique) (15 points)

La méthodologie globale (10 points)

La durée de l'étude (10 points) La méthodologie de concertation (10 points)

**Type de procédure :** La présente consultation est lancée suivant la procédure adaptée ouverte définie aux articles L2123-1, R. 2123-4 et R.2123-5 du code de la commande publique.

**Attribution du marché :** Le marché n'est pas alloti ; l'allotissement rendrait techniquement difficile l'exécution des prestations.

**Titulaire du marché :** La société objectif ville consultants

**Date d'attribution :** 08 novembre 2022

**Montant du marché ou niveau des offres :** 75 150 euros TTC

**Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :** Règlement amiable

Tout litige devra donner lieu dans un premier temps à un règlement amiable via le comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Paris.

L'adresse est : Préfecture de la région Ile-de-France - Préfecture de Paris

5, rue Leblanc

75911 Paris Cedex 15

Téléphone : 01 82 52 42 72

Fax : 01 82 52 42 95

Courriel : ccira@paris-idf.gouv.fr

Recours juridictionnel

En cas de litige entre la Ville et le titulaire, le droit français est applicable et seul est compétent le tribunal administratif de Melun (Seine & Marne), dont l'adresse est : 43, avenue du Général de Gaulle - case postale 8630 F-77008 MELUN cedex

Téléphone 01 60 56 66 30 - Fax 01 60 56 66 10.

URL : <http://melun.tribunal-administratif.fr/>.

Adresse mail : [greffe.ta-melun@juradm.fr](mailto:greffe.ta-melun@juradm.fr)

Les délais d'introduction des recours sont ceux des articles et jurisprudence suivants :

- o référé précontractuel (Code de justice administrative - CJA, art. L.551-1 et suivants) ;
- o référé contractuel (Code de justice administrative - CJA, art. L.551-13 et suivants) ;
- o recours en contestation de validité du contrat dit "Tarn et Garonne" (Conseil d'État, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, n°358994).

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : Le présent avis sera publié le 30/12/2022